

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projetVotre demande est adressée à la politique de la ville ? oui**Intitulé :**

1.3.5_CL02 Label Handi Ping

Promotion de la pratique aux personnes en situation de handicap

Objectifs :

Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap physique ou mental (inclusion)

Structurer le club pour améliorer l'accueil, fidéliser les adhérents et obtenir le label Handi Ping

Description :

Des bénévoles sont intervenus depuis plusieurs années pour faire découvrir l'activité à des personnes en situation de handicap dans leur structure. Des usagers ont pu venir découvrir l'activité au club et intégrer les entraînements. Ils ont fait changer le regard de tous.

Parallèlement nous avons accueilli un jeune avec une malformation. Cette saison il a émis le souhait de pouvoir évoluer avec d'autres joueurs en situation de handicap pour ne plus être seul au club dans sa situation.

Nous aimerions développer la pratique et démontrer avec le tennis de table que le handicap n'est pas un obstacle pour pratiquer du sport. Cela permet de s'épanouir, rompre de l'isolement, et faire changer les regards. Nous souhaiterions développer les initiations, former les bénévoles et salariés pour accueillir d'avantage.

Afin de réaliser cela nous allons mettre en place :

-campagne de communication dans les écoles et IME.

- porte ouverte, une initiation, avec une démonstration. Il nous faudra adapter et changer nos pratiques avec un public au départ tourné vers le loisir. Nous souhaitons faire connaître notre projet et nos ambitions grâce à la presse locale et aux municipalités .

Nous aurons besoin de :

- matériel pédagogique de raquettes diversifiées (couleurs, picots, balles de différentes tailles).

- partenaires financiers

-la formation de bénévoles et du salariés sera importante

Ces actions devront nous permettre d'obtenir le label Handi Ping

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Personnes en situation de handicap, et l'ensemble des licenciés

Mixte

50 personnes

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Municipalité et communauté de commune

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Groupe de travail composé de 6 personnes :

Deux bénévoles interviennent directement sur l'action Sport Adapté et deux autres sur le Handisport.

L'éducateur salarié intervient sur les séances avec le soutien d'un service civique.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	6	0,1
Salarié	1	0,1
dont en CDI	1	0,1
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)	1	0,2

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) | 0 | 2 | 0 | 2 | 2 | 1 | au | 2 | 6 | 1 | 1 | 2 | 1 |

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Présence aux animations (50 personnes au total)

Retour qualitatif (satisfaction)

Engagement de l'IME dans la durée (renouveler l'opération)

Nombre de prise de licences (5 minimum)

Label Handi Ping obtenu

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	800	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	800	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	1 000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	50	ANS	1 000
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	50	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	100	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	100	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	2 700	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	2 000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	700	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	2 650
		756. Cotisations	2 650
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	3 650	TOTAL DES PRODUITS	3 650
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	2 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	500	871 - Prestations en nature	500
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	2 000	875 - Dons en nature	
TOTAL	2 500	TOTAL	2 500

La subvention sollicitée de.....1000€¹⁰⁰⁰, objet de la présente demande représente27.00%^{27.00} du total des produits du projet
(montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰ :

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le à

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.